

 Direction des Lycées- SIEL	DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (D3E)	DECHETS PRODUITS PAR LES LYCEES
		06-03- 2014

Les déchets concernés sont principalement les suivants :

Types	Exemples
Informatiques et télécommunication	Ordinateur, écran, photocopieur, téléphone, fax, ...
Petits et gros électroménagers	Aspirateur, cafetière, lave linge, réfrigérateurs ...
Matériels grand public	Téléviseur, magnétoscope, rétroprojecteur, caméscope, décodeur, ...
Outils électriques et électroniques (hors gros outils industriels fixes)	Perceuse, oscilloscope, multimètre, générateur, poste à souder, ...

Possibilité d'être collecté sur site et gratuitement (fourniture de contenants, enlèvement et traitement des déchets) selon la procédure suivante :

- appel à expression de besoins par enquête régionale (en 2014, retour fin février),
- mise en relation avec une entreprise qui prendra votre attache pour définir les modalités de collecte (contenants, mise en place des déchets, calendrier...)

A ce jour, un partenariat est mis en place avec la société d'insertion TRIALP basée à Chambéry et l'éco-organisme ERP (European Recycling Platform).

Un autre partenariat avec l'entreprise ALVOE, basée à Lyon et qui s'appuie sur un ESAT est en cours de finalisation.

Attention : les conditions de gratuité portent sur une collecte et un tri effectués dans des situations qualifiées de « normales ». Elles ne sauraient donc couvrir des frais de manutention trop importants, et devraient ainsi mettre vos équipes à contribution pour le remplissage des contenants.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse suivante : dly_dechets@rhonealpes.fr.